

Pour attribution
8u
Copie à
AB-FC-CG
S. ENVIR ^{ts}
DES.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Mairie de GRIMAUD

14 JUIN 2018

GOURRIER ARRIVÉ

Toulon, le - 6 JUIN 2018

Le directeur départemental des territoires et
de la mer

à

M/Mme. le Maire

Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var

Service Aménagement Durable
Bureau Risques

Affaire suivie par :
Yannick GRUFFAZ
Patrick GRASSELLI

Monsieur/Madame le Maire,

Lors de la réunion d'information et de concertation du 19 février 2018 en mairie du PRADET sous l'égide du syndicat des communes du littoral varois, les conclusions de l'étude BRGM sur la submersion marine ont été présentées.

A cette occasion, mes services ont proposé aux communes des modalités de prise en compte pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en zones basses littorales.

Je rappelle que ces documents de travail sont accessibles sur : <http://www.var.gouv.fr>

[Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Prévention, sécurité des biens et des personnes](#) > [Risques naturels et technologiques](#) > [Risque inondation](#) > [Submersion marine](#) > Prise en compte de la submersion marine

ou

<http://www.var.gouv.fr/prise-en-compte-de-la-submersion-marine-a6957.html>

Les cartographies issues de l'étude BRGM ont été remises en séance aux communes présentes et, courant avril, un courrier électronique assorti d'une convention d'usage des données géoréférencées a été transmis à chaque commune.

Comme cela a été proposé, pour s'enrichir des retours d'expériences et consolider le futur porter à connaissances, il serait intéressant de nous adresser vos observations d'ici fin juin 2018.

Je vous prie d'agréer, monsieur/madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires et de la mer,


David BARJON

Copie : SAD_BR / DML / STEV / SEMA (présent courrier)

Adresse postale : Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public DDTM : 244 avenue de l'Infanterie de Marine à Toulon
Téléphone 04 94 46 83 83 - Fax 04 94 46 32 50 - Courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de GRIMAUD

21 FEV. 2018

Syndicat des Communes du Littoral Varois

COURBIER ARRIVÉ

2018/016/02 GB/SDLT/AS

Le Lavandou, le 20 février 2018

Mesdames, Messieurs les
MAIRES(*)

Pour Attribution
SU
Copie à
AD.FC.CG.
S. ENIR!
DES.

PJ Ann : carte par Commune

Objet : Aléa submersion marine

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

Comme suite à notre réunion de travail du 19 février au Pradet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la cartographie de l'aléa submersion marine élaborée par la DREAL et le BRGM, concernant votre Commune.

Il a été indiqué par M. le Secrétaire Général de la Préfecture et par M. le Directeur de la DDTM que cette intégration des effets probables du changement climatique à l'horizon 2100 ferait l'objet d'une présentation et d'une discussion individualisées pour chaque Commune qui serait potentiellement impactée par ce risque littoral, avant prise en compte.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations dévouées.

Bien à vous,

Le Président du SCLV,

GB
Gil BERNARDI

(*) Communes :

Bandol – Bormes-les-Mimosas – Carqueiranne – Cavalaire s/Mer – Fréjus – Gassin – Grimaud – Hyères – La Croix-Valmer – La Garde – La Londe Les Maures – La Seyne S/Mer – Le Pradet – Le Rayol-Canadel – Ramatuelle – Roquebrune S/Argens – Saint-Mandrier – Saint-Raphaël – Saint-Tropez – Saint-Cyr-sur-Mer – Sainte-Maxime – Sanary-sur-Mer – Six-Fours – Toulon



PRÉFET DU VAR

Amélioration de la connaissance de L'ALEA SUBMERSION MARINE avec intégration du changement climatique à l'horizon 2100

Commune : GRIMAUD

Echelle : 1 / 25 000
Date : Février 2018
Source: DREAL-PACA/BRGM
Fond: BDTOPO+SCAN25©IGN2014

